

CONSULTATION

Dématérialisation dossiers de bourses scolaires - rentrée 2019

La direction de l'éducation de la province Sud lance une consultation pour la « dématérialisation dossiers de bourses scolaires - rentrée 2019 ».

Le dossier de consultation peut être :

- retiré à la direction de la province Sud – Secrétariat du service administration et des finances au 55, rue Clémenceau.

Les offres doivent parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception ou être déposées contre récépissé à la même adresse au plus tard le 09 avril 2018 à 15h30, dernier délai.

Les offres seront jugées selon des critères pondérés, mentionnés à l'article 3 du cahier des charges et devront être conformes et comporter tous les éléments listés au cahier des charges. Elles seront éliminées si elles sont considérées incomplètes selon les dispositions du cahier des charges.

Les candidats restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

La province Sud se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente consultation.

La présente consultation peut être consulté sur le site : <http://www.province-sud.nc>